

# Soirée débat à Saint-Maur

le 18 décembre 2017, à 20h30,  
Maison du combattant, 73 avenue Diderot

**LA NATURE EN VILLE :  
ENTRE BÉTON  
& BITUME ?**

**DÉFENDRE  
ET DÉVELOPPER  
LA BIODIVERSITÉ  
URBAINE**



# Saint-Maur-des-Fossés,

construite à partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle sur les grands domaines de l'Abbaye et de la propriété du prince de Condé, presque entièrement entourée par la Marne, la commune de Saint-Maur est longtemps restée la ville des arbres centenaires, des squares, des jardins et des rues plantées...

Elle réserve à ses habitants un cadre de vie d'une qualité incontestable et que nous sommes tous attachés à préserver. Notre municipalité en fait un thème de communication majeur, qu'elle lie aux questions environnementales et écologiques.

*Affirmer la responsabilité écologique de Saint-Maur est ainsi la première orientation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui cadre désormais l'avenir de la commune.* Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui en découle prévoit donc de renforcer les espaces verts, favoriser le développement de la biodiversité, adapter l'urbanisme au risque d'inondation, favoriser les mobilités douces...

## Or que faisons-nous ?



Un trottoir enherbé...



un trottoir bétonné...

## ➔ NOUS NOUS ACHARNONS CONTRE UN PATRIMOINE COMMUN : LA NATURE EN VILLE...

Les platanes centenaires sont abattus alors même qu'ils ne sont pas malades avenue Joffre ou square Beaurepaire... les trottoirs enherbés sont supprimés pour être couverts de béton bitumineux dans le quartier du Vieux Saint-Maur ou à Adamville...

Est-ce le moyen radical de respecter l'obligation légale de « zéro produit phytosanitaire » au 1<sup>er</sup> janvier 2017 pour tous les espaces verts gérés les collectivités territoriales ? Ou est-ce, comme nous l'écrit la municipalité « le moyen de permettre le stationnement des 4x4, qui abîment les

sols non stabilisés » ? Ou est-ce une gestion comptable qui dénie les services rendus par la nature ?

Pourquoi élaguer chaque année des arbres en les défigurant, de plus de façon illégale lorsque ces élagages interviennent entre mars et août, en période de nidification des oiseaux et de butinage des abeilles...

le spectacle est assez désolant, arbres affaiblis et « mineuse » non éradiquée, nids à terre...

## ➔ POLLUTION DE L'AIR, PICS DE CHALEUR ET INONDATIONS SERONT AGGRAVÉS

Alors que la Banque mondiale rappelle que la pollution atmosphérique est responsable d'un décès sur 10 dans le monde, et que tous les citoyens sont concernés, notre ville ouvre un nouveau parking bitumé place de la Louvière, sur un terrain en friche destiné à un espace vert, et ceci pour un coût de 350 000 € et un taux de remplissage de 20% !

Pourtant, le rapport de présentation du PLU souligne utilement que les parkings près des gares renforcent l'usage de la voiture au détriment des mobilités douces alors que la géographie de notre commune est particulièrement favorable au développement du vélo. Nous pouvons amplifier son usage en le facilitant (généralisons les itinéraires où il est prioritaire, les contresens, les tourne-à-droite...), en le sécurisant (zones 30) et en développant les parkings vélos couverts (comme il est prévu près de deux gares).

Pourtant, les espaces verts constituent des îlots de fraîcheur à préserver au moment où le climat se réchauffe, pourtant les sols naturels absorbent les eaux de pluie ou de crue...

Et lorsqu'il faut créer des surfaces artificielles, pourquoi ne pas

utiliser des enrobés poreux, plutôt que le bitume produit par des établissements polluants tels que l'usine Eiffage implantée sur le port de Bonneuil ? C'était prévu dans le projet des quais de la Pie, l'inverse a été réalisé !

## ➔ NOS ENFANTS MANGENT ENCORE À LA CANTINE DES ALIMENTS ISSUS DE L'INDUSTRIE

Les préoccupations de santé, comme celle de retrouver une alimentation saine, conduisent la quasi-totalité des villes à introduire le bio dans les cantines scolaires et à privilégier les circuits courts.

*À Paris, dans le 2<sup>e</sup> arrondissement, les cantines scolaires servent des repas 100% bio depuis 10 ans, c'est donc faisable !*

Au moment où s'accumulent les rapports scientifiques concernant les risques pour la santé de très nombreux produits utilisés dans l'agriculture intensive, la politique de prévention des restaurants scolaires ne peut se résumer à quelques yaourts bio par quinzaine : Saint-Maur doit se donner un objectif ambitieux et passer à l'acte pour atteindre 50% puis 100% d'alimentation bio pour nos enfants.



Des arbres habités...



des arbres dévastés...

*Partout dans le monde, ce sont les collectivités territoriales, poussées par les mouvements de citoyens qui font évoluer les pratiques... Nous aussi, à Saint-Maur, faisons-nous entendre pour que notre ville mette en œuvre une politique de développement durable, dans toutes ses dimensions, économique, sociale, écologique.*

le 18 décembre 2017, à 20h30, Maison du combattant, 73 avenue Diderot

## Parlons de tous ces sujets avec :



**Laurence Abeille** députée EELV du Val-de-Marne jusqu'en juin 2017, auteur de la loi pour encadrer l'exposition aux ondes électromagnétiques ; chef de file des écologistes pour la loi sur la biodiversité



**Luc Abbadie** professeur d'écologie à l'Université Pierre et Marie Curie, Président du Conseil scientifique du Muséum National d'Histoire Naturelle

*Avec leurs témoignages et vos paroles, élaborons ensemble des propositions pour faire de Saint-Maur une ville où la vie pousse !*

**L'ESPACE VIVABLE SE RÉTRÉCIT,  
LE BITUME, LE BÉTON  
ET LA VOITURE GAGNENT,  
EST-CE CELA DONT NOUS AVONS  
ENVIE POUR NOS ENFANTS  
À SAINT-MAUR ?**

eelv.fr ↗  
@eelv ↘  
eelv f

